

Feuille de route 2024 – 2025
Mandat du groupe de travail 2
Prospective du travail social 2030-2040

CONTEXTE

L'enjeu d'attractivité des métiers du travail social et de l'intervention sociale implique d'articuler une approche de court, de moyen et de long terme. Les recommandations immédiates identifiées par le livre blanc du travail social doivent s'articuler avec une vision d'anticipation et de plus long terme pour sortir l'action publique et le travail social du sentiment d'urgence. Dans cet objectif, un groupe de travail « Prospective » est lancé pour examiner différentes voies d'avenir, dessiner des scénarios permettant davantage au travail social de s'adapter aux évolutions, mais aussi de les infléchir. L'enjeu est d'anticiper et de préparer les conditions nécessaires pour accompagner les professionnelles, les personnes concernées et les organisations dans la construction de solutions durables, par-delà les réponses immédiates.

OBJECTIF

Il s'agit, pour ce groupe de travail, de dessiner les grandes évolutions possibles qui détermineront la situation des personnes accompagnées, des professionnels du secteur social et médico-social et des organisations, afin d'en tirer des implications pratiques et d'élaborer des propositions concrètes justifiant un investissement dans l'avenir du travail social.

L'objectif est d'appréhender, autant que possible, les évolutions qui s'imposeront aux acteurs et celles qu'ils pourraient porter eux-mêmes. L'analyse prospective se préoccupe non seulement d'un avenir subi (prévision) mais vise à définir une démarche active. Il vise notamment à rendre compte des écarts entre ce qui est prescrit pour le travail social et les situations réelles et à proposer des solutions pour réduire cet écart. Comment mieux intégrer la gestion de l'incertitude dans le travail social ?

L'objectif du GT sera ainsi d'aider le secteur du travail social à anticiper les changements à 10 ans, voire à 20 ans, à s'y préparer, et à y contribuer. Au-delà de la simple démarche d'observation, il examinera différentes voies d'avenir et délimitera des scénarios permettant non seulement de s'adapter aux évolutions mais aussi de peser sur elles.

Il conduira cette démarche en ciblant des thématiques stratégiques du travail social :

- Les notions d'inclusion, de participation et de développement du pouvoir d'agir ;
- L'accompagnement des parcours ;
- La gestion de la complexité ;
- Le développement social, les interactions avec l'environnement ;
- La transversalité et le décloisonnement des organisations.

Cette démarche prospective suppose également d'articuler les impacts des transformations sociétales qui sont à l'œuvre avec les évolutions des politiques publiques, en particulier :

- Les « transitions » (démographique, numérique, écologique) ;
- Les « virages » (loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, domiciliaire, inclusif...) ;
- Les « chocs » (de simplification, de participation, d'accompagnement, de transparence...).

METHODE

Le groupe de travail conduira ses réflexions avec l'appui du prestataire « Futuribles », expert de la prospective. Ainsi le groupe de travail est composé de membres du HCTS et d'experts extérieurs à cette instance.

La méthode de prospective s'appuiera sur trois axes principaux :

1 - Analyse des évolutions sociétales susceptibles d'impacter les besoins des personnes accompagnées et les métiers du travail social. En particulier, dans le prolongement du livre blanc, ont été identifiés :

- L'impact du numérique ;
- L'évolution de la démographie (vieillissement de la population, société de la longévité) ;
- Réchauffement climatique, transition écologique.

2 - Analyse des évolutions des politiques publiques en matière d'action sociale et médico-sociale, en intégrant notamment les thématiques de l'inclusion et du développement social, de la participation des personnes accompagnées, des notions de parcours, d'approche globale.

3 - Analyse des évolutions susceptibles d'advenir dans les métiers, les cultures professionnelles, les pratiques d'accompagnement et les statuts, en lien avec les évolutions de l'organisation du travail.

Ces trois axes qui seront documentés engageront sans doute un sujet d'amélioration des systèmes d'informations concernant le travail social (données statistiques et capitalisation d'éléments qualitatifs). Ce sujet pourra faire l'objet le cas échéant de préconisations opérationnelles.

Le rôle de « Futuribles » est :

- D'organiser le travail (tâches, calendrier)
- De produire les documents attendus
- Et d'alerter les membres du GT lorsque leur contribution est attendue.

Le rôle du groupe de travail est :

- Piloter le contenu du projet et compléter les documents proposés par Futuribles
- Organiser des auditions, des entretiens, des rencontres, les réunions complémentaires à celles conduites par le prestataire
- Assurer la veille prospective sur les pratiques nouvelles dans d'autres pays, avec l'appui de la cellule internationale du HCTS
- Identifier et coordonner l'association d'autres parties prenantes dans la démarche, notamment dans le cadre de l'enquête de Futuribles.
- Rapporter au HCTS l'avancée des travaux (assemblée plénière, commission permanente)
- Informer ou mobiliser d'autres groupes de travail du HCTS

LIVRABLE :

Le GT a la responsabilité de veiller à la bonne exécution du marché et de la qualité du livrable attendu de Futuribles pour fin 2024. Ensuite, le GT aura également la responsabilité du bon usage du livrable de Futuribles (la diffusion des connaissances produites et la communication) mais aussi de poursuivre la réflexion dans le sens d'une consolidation opérationnelle des pistes et des mesures, identifiées par la prospective, au niveau des pratiques professionnelles.

Dans cette perspective, les productions suivantes sont attendues du prestataire, avec la contribution et sous la responsabilité des membres du groupe de travail :

- 1. Un panorama** des éléments de contexte qui révèlent un impact sur le travail social, à deux échéances : 2030 et 2050.
- 2. Une cartographie des acteurs,** prenant en compte l'ensemble des parties prenantes pouvant

avoir un impact sur le travail social. Trois temps de travail sont proposés avec Futuribles :

- un modèle d'organisation des entrées pour le panorama des éléments de contexte et pour la cartographie des acteurs (lister les éléments).
- une présentation détaillée de ces différentes entrées visant à en délimiter les contours et les implications (par exemple, pour le changement climatique : quelle importance pour le travail social ?)
- Une enquête auprès des parties prenantes : apprécier l'impact sur le secteur des différents phénomènes identifiés et le degré de préparation à l'avenue de ces phénomènes, qui seront alors hiérarchisés (même si tous ne pourront pas être traités) : faire émerger les évolutions les plus importantes, celles dont il s'agit de se préoccuper en priorité.

3. Une identification des défis clés pour le travail social de demain, sur la base de la cartographie des acteurs et de la hiérarchisation des phénomènes d'évolution (à échéances 2030 et 2050). Par exemple : comment répondre au vieillissement démographique dans un contexte de baisse d'attractivité des métiers ?

Les défis-clés feront l'objet d'une analyse prospective détaillée : structuration des phénomènes, approfondissement des tendances lourdes observables aujourd'hui, signaux faibles, questions à se poser, énoncés des hypothèses prospectives (adaptations, transformations du travail social, dans ses pratiques, ses modalités d'organisation, la formation, les modalités d'emploi, etc.) On pourra intégrer l'étude de pratiques inspirantes développées dans d'autres pays.

4. Une synthèse transversale des différents éléments produits :

- Panorama global
- Cartographie des acteurs et son évolution possible
- Approfondissement pour chaque défi des hypothèses et scénarii
- Messages clés transversaux : leviers et freins actuels pour la mise en œuvre des recommandations ; pistes d'actions stratégiques (pistes d'approfondissement éventuel de la démarche par le HCTS)

La présentation des documents pourrait être accompagnée d'une synthèse ou d'un support de communication facilement diffusable auprès des divers publics concernés (décideurs politiques, associations, y compris professionnelles, chercheurs, formateurs, étudiants, personnes accompagnées ...).

CALENDRIER (le calendrier du GT ira au-delà du calendrier du marché Futuribles)

Séances de travail avec le prestataire :

Séance 1. Panorama, cartographie, identification défis-clés – 22 avril 2024

Séance 2. Stabilisation défis-clés et hypothèses – 19 juin 2024

Séance 3. Construction de scénarios – 4 septembre 2024

Séance 4. Messages-clés - 20 novembre 2024

Séquences après la fin du marché Futuribles

T4 2024 – T2 2025 : poursuite des travaux :

- Modalités de diffusion des connaissances produites par la prospective et la communication
- approfondissement de l'impact des pistes de la prospective sur les pratiques professionnelles et rédaction livrable

T3 2025 – T4 2025 : présentation à l'assemblée plénière et promotion des bonnes pratiques